

COMPTE RENDU
Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 juillet 2015 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune,

ÉTAIENT PRÉSENTS :

David FEUFEU, Anne-Laure SIGOGNEAU, Valérie BROCHARD, Jean-Luc GIRARD, Mickaël BOUDIER, Aurélien RIBETTE, Catherine LAMARCHE, Eliane BOINOT, Denis GAILLARD, Ludovic CHALEROUX, Lee GILL, Xavier AUBRUN, Isabelle GAULT, et Jean-Christophe REAU.

ÉTAIENT EXCUSÉS ABSENTS : Joël AUBIN procuration à David FEUFEU.

Secrétaire de séance : Denis GAILLARD.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur

Date de convocation : 17 juillet 2015

* * * * *

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

* * * * *

1 – ESPACE MULTISPORTS : CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement de ce projet :

Pour ce faire, la commune doit mener une procédure visant à recruter les entreprises qui réaliseront les missions d'aménagement d'un espace multisports et d'une aire de jeux pour enfants

L'espace multisports est un terrain multisports revêtu de gazon artificiel qui permet la pratique de différents sports collectifs. Il sera situé en face de la salle des fêtes (parcelle BM254). L'aire de jeux pour enfants sera constituée de plusieurs équipements à destination des plus jeunes et sera installée à l'arrière de la salle des associations en face de la garderie (parcelles BM 308 et 125).

Le marché vise à recruter une entreprise qui effectuera le terrassement pour l'espace multisports et une seconde entreprise pour la conception et l'installation de l'ensemble des équipements.

Les travaux débiteront à la rentrée scolaire 2015 afin que équipements soient accessibles aux vacances scolaires du mois d'octobre.

La procédure de marché public est passée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics, et s'appuie sur le CCAG Prestation Intellectuelle.

Tous les documents établis par le bureau d'étude seront la propriété du Maître d'ouvrage conformément à l'article 25 option A du CCAG.PI.

Les offres ont été retournées en mairie le 24 juin 2015.

Les 3 offres déposées, jugées conformes, ont été analysées par la Commission d'Appel d'Offres.

4 critères de choix ont été définis, à savoir :

- expériences et compétences des consultants intervenant sur la mission, - compréhension de la commande,

- méthodologie,
- coûts.

Il apparaît au vu du rapport d'analyse des offres, constitué avec l'aide du Pays de Gâtine, que le mieux disant est l'entreprise ALLEZ et Cie d'ÉCHIRÉ pour le terrassement pour l'espace multisports et l'entreprise KAZO d'ANDEROS LES BAINS pour la conception et l'installation de l'ensemble des équipements. Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir les propositions sus-désignées

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer et notifier au mieux-disant l'attribution du marché. Il sera également chargé de l'exécution dudit marché et du paiement des prestations. Il recherchera les subventions venant en déduction du coût de cette prestation.

2- SMVT : PARCOURS ARTISTIQUE

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal la demande du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet qui souhaite mettre en place un réseau de sites publics à proximité immédiate du Thouet et proposant des œuvres réalisées sur la thématique de l'assise (bancs, chaises, transats...). Cette réalisation prévue à l'échéance 2018 permettra de donner une originalité au Thouet à vélo pour les 10 ans d'existence de celui-ci.

25 communes dont la nôtre sont sollicitées dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt.

Pour la création de ce parcours artistique une méthodologie de travail sera appliquée et un formulaire de candidature est à retourner avant le 30 septembre 2015.

Valérie BROCHARD se propose de devenir l'interlocutrice pour ce dossier assisté de Xavier AUBRUN déjà délégué titulaire du SMVT.

Après analyse des propositions faites par les communes, un cahier des charges commun sera écrit permettant aux artistes de réaliser un mobilier conforme aux attentes respectives. Le SMVT sera maître d'ouvrage de l'opération permettant ainsi un portage collectif et la mise en réseaux des sites en Vallée du Thouet.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cet appel à projet et accepte cette candidature.

Eliane BOINOT signale au Conseil Municipal que des marcheurs qui font régulièrement des randonnées lui ont demandé s'il n'y avait pas d'endroit abrité dans le bourg en cas de mauvais temps car derrière les bâtiments de la Cure à la place de l'ancien musée agricole, le lieu s'y prêterait. Ne pourrait-on pas installer des tables de pique-nique et laisser l'endroit ouvert au public.

A revoir prochainement.

3- REQUÊTES OU INFORMATIONS DIVERSES

3.1 Voisinage de La Gandonnière

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal la lettre de Monsieur Luc MOREAU domicilié à La Gandonnière se plaignant de ses voisins domiciliés au 8 La Gandonnière qui sont locataires et ne respectent pas du tout le règlement du voisinage, à savoir : dépôt de sacs d'ordures ménagères qui stagnent, bruit, tapage nocturne, etc... D'autres voisins se sont déjà plaints mais ces locataires continuent à vivre sans s'occuper de ce règlement.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de leur envoyer un courrier du Maire qui a le pouvoir de Police afin de leur rappeler le code de la santé publique.

Anne-Laure SIGOGNEAU et Isabelle GAULT proposent de faire intervenir des travailleurs sociaux des services de Parthenay à leur domicile afin de faciliter la communication et essayer de leur faire comprendre qu'ils vivent dans l'insalubrité et qu'ils sont en infraction permanente.

3.2 Assainissement Bellebouche

Monsieur le Maire a reçu un courrier de Monsieur GOYAULT se plaignant de l'écoulement des eaux usées et de pluie de son voisin, qui se déverse sur sa parcelle et ont occasionnés des dégâts et des odeurs désagréables s'y dégagent depuis quatre mois.

Après rencontre entre les deux personnes concernées et le Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine pour le constat de ces eaux usées, il s'avère que c'est une défaillance du système d'assainissement non collectif de M DERAY et une solution par voie amiable a été trouvée afin de remédier à cette problématique.

3.3 Aboiements Chien Les Grands Bois

Eliane BOINOT signale que des aboiements de chien intempestifs se déroulent au lieu dit Les Grands Bois depuis quelques jours, et le chien est toujours attaché avec une laisse très courte.

Un courrier sera envoyé au propriétaire afin de lui rappeler les règles de voisinage et sanitaires pour les animaux.

4- QUESTIONS DIVERSES

4.1 INSEE Recensement

La présence d'un élu est fortement souhaitable pour assister à la prochaine réunion de présentation du recensement de la population 2016, Mickaël BOUDIER qui a été nommé déjà coordonnateur représentera la commune à cette réunion le 25 septembre prochain.

4.2 Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, et du 2^{ème} alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

VU l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 23 juin 2015

Le Maire propose à l'assemblée,

- de fixer le ou les taux suivant(s) pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	TAUX (en %)
------------------	--------	-------------

Adjoint technique	1 ^{ère} classe	100%
Adjoint technique principal	2 ^{ème} classe	100 %
Adjoint technique principal	1 ^{ère} classe	100 %

Le conseil municipal, **ADOpte** à l'unanimité des présents la proposition ci-dessus.

4.3 Nuits Romanes : Le bilan de l'édition du 5 juillet est positif avec près de 700 visiteurs. L'action

4.4 Marché de producteurs : Valérie BROCHARD signale au Conseil municipal le projet de création d'un marché alimentaire semi-nocturne dans le bourg qui devrait démarrer en octobre et accueillir les commerçants tous les quinze jours, le vendredi en fin d'après-midi. Ceci dans une démarche de vitalisation du village, venant en complément des commerçants sédentaires. A ce sujet une prochaine rencontre avec la Chambre d'Agriculture et des Métiers et les organismes concernés aura lieu dans le mois prochain pour mettre au point une convention.

4.5 Développement touristique : Une autre réunion aura lieu aussi le 02 septembre prochain pour la future région.

4.6 Tour Poitou-Charentes : Le départ d'une étape se déroule le vendredi 28 août prochain en fin de matinée et la préparation de cette organisation suit son cours.

Valérie BROCHARD précise qu'il n'y aura pas de marché compte-tenu du manque de producteurs ils ne sont pas assez nombreux. Par contre le défilé de vieilles voitures est maintenu.

Les prochaines réunions de préparation sont le 05 août et le 17 août prochain.

Infos diverses : - le feu d'artifice de Gourgé aura lieu le 18 juillet prochain

- Un atelier peinture a été prévu le 25 juillet afin de confectionner des fleurs pour décorer des vélos pour la manifestation du Tour Poitou Charentes.

Rappel des délibérations du 22 juillet 2015

1- ESPACE MULTISPORTS : CHOIX DES ENTREPRISES

2- SMVT : PARCOURS ARTISTIQUE

4.2 Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	SIGOGNEAU Anne-Laure	BOINOT Eliane	BROCHARD Valérie	AUBRUN Xavier
GAILLARD Denis	BOUDIER Mickaël	RIBETTE Aurélien	GILL Lee	AUBIN Joël Pouvoir à David FEUFEU

GIRARD Jean-Luc	REAU Jean-Christophe	CHALEROUX Ludovic	GAULT Isabelle	LAMARCHE Catherine
-----------------	-------------------------	----------------------	----------------	--------------------